

ADMINISTRATION

INFORMATION FSGT

Nous remercions les ligues et les comités de bien vouloir diffuser l'information ci-dessous à l'ensemble des clubs de leur territoire de compétence



« La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées vous informe qu'elle a décidé de mettre un terme le 30/09/2019 à la convention qui la liait à la FSGT depuis 1986 et qui n'était plus respectée.

En conséquence, toutes les actions avec des clubs FSGT devront recevoir l'accord de la ligue d'appartenance ».